

REPERES POUR L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

C10. Coopérer au sein d'une équipe. Évaluateur : CE

Compétence 10 du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (Arrêté du 1^{er} juillet 2013. BO n°30 du 25/07/2013)

- Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la **complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives**
- Collaborer à la **définition des objectifs et leur évaluation**
- Participer à la conception et à la mise en œuvre **de projets collectifs**, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves

THEME / SUJET	1 A consolider	2 Satisfaisant	3 Très satisfaisant	4 Excellent
Liens avec les personnes ressources	Identifie quelques personnes ressources qui peuvent être sollicitées (Inspecteur, bénévole, ASEM, médecin scolaire, psychologue scolaire, chef d'établissement, collègue RA...)	Communique et sollicite les personnes ressources de l'établissement pour assurer la cohérence du parcours de l'élève. En lycée technique et professionnel, prend l'attache du chef de travaux pour l'organisation des activités..	S'implique dans un projet commun avec des personnes ressources de l'établissement. S'implique avec les différents acteurs de l'établissement dans l'accompagnement du parcours de l'élève.	Propose et pilote un projet pluri-professionnel permettant l'accompagnement des élèves.
Collaboration avec les autres enseignants (capacité de travail en équipe).	Fait acte de présence, mais travaille seul. A une écoute passive.	Trouve sa place au sein des équipes, Participe activement aux échanges (réunions, concertations) et communique avec les autres.	Partage ses idées, met à disposition des autres, ses outils. Est force de proposition au sein de l'établissement.	Est personne-ressource (met en place un atelier, est animateur...) participe à des réunions hors de l'établissement, pilote et bâtit des projets.
Contribution aux projets communs de l'établissement	A une connaissance partielle des projets de l'établissement. Critique les projets sans proposition.	Participe activement à la conduite des différents projets.	Participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de différents projets et à leur évaluation.	Mène un projet, organise les échanges et partenariats

Question à poser lors de l'entretien :

- Comment vous situez-vous dans cette compétence ?
 - Dans la classe
 - Dans l'établissement
 - Au-delà (institution)